

LIVRET DE CERTIFICATION

OPEN WATER

PLONGEUR AUTONOME 20m



Autonomous diver 20m

Nom du stagiaire :

Nom de la structure :

Tampon



OPEN WATER - PLONGEUR AUTONOME 20m

Autonomous diver 20m - ISO 24801-2 - CMAS*

DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur qui a acquis les compétences nécessaires pour évoluer en autonomie, conformément aux directives du directeur de plongée et à la réglementation en vigueur.

Les plongées en autonomie sont réalisées :

- jusqu'à une profondeur maximale de 20 m,
- sur des sites connus,
- sans palier de décompression obligatoire,
- avec une assistance de surface,
- dans des conditions identiques ou meilleures que celles de la formation.

Seuls les plongeurs ayant 18 ans pourront faire valoir leurs prérogatives de plongeur autonome.

PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Être titulaire d'une licence annuelle ou d'une carte saisonnière (4 mois) à la FSGT.
- Présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Pour les mineurs présenter une autorisation signée du représentant légal.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux normes ISO, la formation et l'évaluation des savoir-faire sont organisées au niveau du club sous le contrôle direct d'un enseignant niveau II au minimum et licencié à la FSGT.
- La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
- Avant de participer à des plongées dans l'Espace Aquatique Ouvert (EAO), l'élève doit, dans l'Espace Aquatique Restreint (EAR), démontrer à un moniteur :
 - ✓ ses aptitudes aquatiques, sans l'utilisation du masque, des palmes, du tuba ou d'autres aides à la natation : - parcourir à la nage une distance de 50 m
 - ✓ se maintenir pendant 10 min en surface (nage ou planche) ;
 - ✓ les connaissances théoriques et les compétences pratiques suffisantes pour évoluer dans l'EAO.
 - ✓ chacune des compétences en EAR devant être acquise avant d'être mise en oeuvre dans l'EAO.
- Les titulaires du brevet de Plongeur niveau 1 ou de la qualification Plongeur encadré 12m peuvent faire l'objet d'allègements de formation ; les plongées d'enseignement dans le cadre du PE12 ou du P1 FSGT peuvent être pris en compte dans la formation Open-water dans la mesure où la durée globale de la formation n'excède pas 18 mois.

CONDITIONS DE VALIDATION et ÉQUIVALENCES

- Être âgé au moins de 14 ans à la remise de la qualification.
- Avoir effectué au minimum 7 plongées en EAO dans le cadre de sa formation dans l'espace des 0-20 mètres encadrée par un enseignant niveau II breveté et licencié à la FSGT (plongées d'une durée supérieure à 15 minutes et mentionnées sur le carnet de plongée)..
- La **validation** des compétences est effectuée par un enseignant au minimum titulaire d'un brevet de moniteur de plongée niveau E2 FSGT ISO 24802-2 (titulaire du brevet P5) et licencié à la FSGT.
- Avoir validé le module 2 du CAFSAN.
- L'évaluation des épreuves doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

DÉLIVRANCE DU BREVET

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du président du club et de(s) enseignant(s) ayant validé les compétences.

MODULE SURFACE

- 1- Connaitre l'équipement.
- 2- Savoir se mettre à l'eau et sortir.
- 3- Maîtriser une technique d'immersion.
- 4- Savoir se déplacer en capelé.

Date :

Tampon et signature :

MODULE SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX (EAR)

- 5- Lâcher et reprendre l'embout (LRE).
- 6- Remonter en Expiration, Embout en Bouche (REEB).
- 7- Gérer sa flottabilité - maîtrise du poumon ballast.
- 8a- Gérer sa flottabilité - maîtrise du gilet en EAR.
- 9a- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) après retrait.
- 10a- Savoir interpréter des signes conventionnels.
- 11- Récupérer son détendeur en immersion.
- 12- Utiliser une source d'air de secours comme receveur.
- 13- Utiliser une source d'air de secours comme donneur.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :

MODULE ÉVOLUTION (EAO)

8b- Gérer sa flottabilité - Maîtrise du gilet en évolution.

9b- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) suite à un remplissage sans retrait dans la zone de 4 à 12m.

10b- Savoir interpréter les signes conventionnels en évolution.

14- Remonter à la surface à vitesse contrôlée.

15- Assister un plongeur en difficulté et le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée.

16- Planifier, organiser, évoluer de façon autonome et dans le respect de l'environnement.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :

MODULE THÉORIE (à l'écrit ou à l'oral)

- 17- Notions élémentaires sur la pression (pression atmosphérique, hydrostatique, ambiante), sur la compressibilité des gaz et de la transmission des sons et de la lumière.
- 18- Explications des barotraumatismes (mécanismes, symptômes, conduite à tenir, prévention) : placage de masque, compensation des oreilles, sinus, dents et surpression pulmonaire.
- 19- Notions élémentaires sur la flottabilité (poussée d'Archimède et poids apparent).
- 20- Notions de désaturation : mécanismes de saturation et désaturation d'azote, paliers et courbe sans palier, vitesse de remontée, utilisation des tables de plongée et d'un ordinateur.
- 21- Prévention des risques : essoufflement, froid, piqûres et ADD, stress, médicaments, drogues, alcool. Notions élémentaires sur la narcose, hypercapnie et intoxication à l'O₂.
- 22- Déroulement d'une plongée de type exploration (préparation, mise à l'eau, descente, position et déplacement en palanquée, procédures en cas de perte de la palanquée, remontée, actions après la plongée).
- 23- Matériel utilisé par le plongeur (règles d'hygiène et notion d'entretien).

Date :

Tampon et signature :

- 24- Connaissance des prérogatives du niveau et des documents à fournir pour plonger dans un centre ou un club.

- 25- Découverte de l'environnement subaquatique des petits fonds et sensibilisation à sa préservation (voir les tutoriels sur le site internet Plongée FSGT <https://plongee-fsgt.org/> en page commission environnement).

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES DU CAFSAN

MODULE 2

3- Pratiquer les gestes de 1^{ERS} SECOURS : Bilans, RCP, PLS et surveillance.

4- SECOURS AVEC MATERIEL : connaître et savoir mettre en service le matériel d'oxygénothérapie, procédures d'utilisation (inhalation et BAVU).

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :



Attestation de réussite - OPEN WATER PLONGEUR AUTONOME 20m

Demande de carte brevet

À archiver au club durant 5 ans après avoir fait la demande de carte dans la base des brevets (<http://brevet.fsgt.org>). Une copie demeurera dans le livret.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (réception de la carte) :

N° licence FSGT :

Nom du club :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention de la qualification du brevet de **PLONGEUR AUTONOME 20m** et souhaite obtenir une **carte brevet FSGT ISO 24801-2** : OUI NON



Il souhaite obtenir une carte brevet **PLONGEUR NIVEAU 2 FSGT/CMAS**** (uniquement pour les candidats également titulaires de la qualification **Plongeur Encadré 40m**) : OUI NON

Le moniteur certificateur et le président du club certifient avoir vérifié la conformité des prérequis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date et lieu :

Nom, signature et tampon du moniteur certificateur :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :